

MOTION pour le C.A. de Juin 2010

FORMATION DES MAITRES

Les élus du personnel d'Enseignement et d'Education et des Parents d'élèves du collège de Traînou désapprouvent la réforme de la formation des maîtres et dénoncent les conditions de stage des nouveaux enseignants car elles auront des conséquences négatives importantes pour **TOUS** les membres de la communauté scolaire :

* **les stagiaires** privés d'une formation suivie ménageant des allers-retours entre la pratique et la théorie car obligés d'assurer un service complet, encore alourdi par des heures supplémentaires (les 6 heures du « compagnonnage ») et des journées de formation sans aucune décharge de service,

* **les élèves** qui verront leur professeur stagiaire sans formation réelle remplacé par un étudiant et ce, deux fois dans leur année scolaire (les deux périodes de formation des stagiaires, soit quatre semaines en tout),

* **les tuteurs**, non formés, non déchargés, sur qui reposera la responsabilité quasi-exclusive de la formation et la titularisation de leurs jeunes collègues,

* **les établissements** confrontés à des difficultés accrues d'organisation : contraintes d'emplois du temps, de répartition des classes, de compléments de service,

* **les enseignants titulaires** qui verront se dégrader leurs conditions d'exercice et leur droit à la mobilité fortement réduit (postes d'enseignants retirés du mouvement national).

Les élus au Conseil d'Administration du collège de Traînou refusent de cautionner une telle réforme et demandent à M. le Recteur d'accorder une décharge de service aux stagiaires pour leur permettre de se former réellement.